

## Prix de l'IRÉC 2014

# Rapport du jury

par Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC

**L'**IRÉC va bientôt clore l'année de son quinzième anniversaire. Dans la vie d'une institution, c'est encore un moment qui appartient au commencement de l'âge. Pour les contemporains que nous sommes, c'est une occasion de faire le point, de mesurer le chemin parcouru et, surtout, de se projeter sur un horizon toujours plus large.

Dans ce cadre, il n'est pas superflu de rappeler qu'une institution ne progresse jamais sans s'inscrire dans son environnement, sans trouver autour d'elle les complicités et le soutien qui définissent sa pertinence. C'est dans cet esprit qu'il faut redire toute l'appréciation de l'Institut pour l'engagement de la Caisse de dépôt et placement du Québec qui soutient les Prix de l'IRÉC. L'édition de cette année est à nouveau rendue possible grâce à la contribution financière de la Caisse. Au nom de tous les artisans et collaborateurs de l'IRÉC, je voudrais lui exprimer ici toute notre gratitude.

Au fil des années, les Prix de l'IRÉC sont devenus une référence dans le paysage scientifique et dans le cercle toujours grandissant des Amis de l'IRÉC. Par leur importance monétaire bien sûr – les Prix de l'IRÉC sont parmi les mieux dotés de leur catégorie —, mais aussi et surtout parce qu'ils sont des signes forts de la reconnaissance des compétences de ceux et celles qu'ils honorent.

L'édition de cette année est à la hauteur de ce qu'on peut attendre de mieux pour les Prix de l'IRÉC. Elle suscite l'admiration devant le travail, le talent et les compétences démontrés par les récipiendaires. Elle conforte les intentions premières qui ont justifié la création des Prix : pour stimuler l'enrichissement du répertoire électronique de l'IRÉC, pour en faire un instrument de recherche de première utilité et pour souligner les apports les plus stimulants, les plus originaux à l'enrichissement des connaissances dans le domaine de l'économie.

La tâche du jury a été exigeante. Devant une grande variété de sujets, devant l'ampleur des travaux, il n'a pas été facile de faire le tri, d'évaluer les manuscrits et de les ordonner en fonction des critères d'une grille d'évaluation fondée sur les orientations de base et les exigences scientifiques associées à la mission de l'IRÉC. C'est néanmoins avec un plaisir et un intérêt soutenus que le jury a fait son travail. Plusieurs dizaines de manuscrits ont été soumis, poussant leurs interrogations et questionnements dans une multitude de directions, couvrant de nombreuses facettes du domaine de la recherche sur l'économie, au sens large du terme.

Le jury de cette année est composé de Mme Andrée De Serres, professeure à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, de M. Alain Noël, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Montréal, de M. Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC et de M. David Rolland, chercheur à Téléuniversité qui a préparé et rédigé les fiches d'analyse. J'ai agi à titre de secrétaire du comité.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport concernant la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC — en particulier les liens société/économie, les rapports État-Marché, les comparaisons et échanges internationaux, les transformations des entreprises et des structures de production, etc.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche complexe. La sélection a été établie au terme d'une délibération serrée qui a mobilisé aussi bien le sens critique que les talents de plaideur de chacun des membres du jury. L'exercice de cette année a produit un résultat singulier. En effet, l'édition des Prix de l'IRÉC 2014 reste sans précédent. Pour la première fois dans l'histoire du Prix, le jury n'a pas attribué de palmes pour les thèses de doctorat. Sans rien trahir du secret de la délibération, cela mérite des explications.

Ces explications, elles tiennent essentiellement à l'originalité et à la richesse des mémoires de maîtrise primés. En effet, ces travaux ont littéralement éclipsé dans la grille d'évaluation les résultats des thèses de doctorat. Non pas que ces dernières étaient sans intérêt, non pas qu'elles ne satisfaisaient pas aux exigences du genre, mais à la grande surprise du jury dont les membres ne s'étaient pas consultés avant la rencontre de délibération, aucun juge n'avait accordé aux thèses de meilleurs résultats que ceux-là qu'obtenaient les auteurs des meilleurs mémoires! C'est une situation inédite.

Elle posait néanmoins un dilemme de taille au jury, tenu au respect des exigences qu'il s'impose lui-même quant à la rigueur et à la valeur accordées à ses évaluations. Il lui a bien fallu se rendre à l'évidence, ces travaux ont largement dépassé dans la grille d'évaluation les résultats attribués aux thèses de doctorat. Et il fallait en prendre acte.

C'est pourquoi nous avons cette année trois lauréats et une édition tout à fait singulière. La lecture des travaux primés, le jury en a la certitude, confirmera la justesse de sa sélection.

## **Le Prix 2014 du meilleur mémoire de maîtrise**

Le Prix 2014 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire électronique de l'IRÉC est attribué à M. Nicolas Zorn pour son mémoire intitulé *Le modèle québécois à l'épreuve des excès? Évolution de la part des revenus captée par le 1 % le plus riche au Québec de 1973 à 2008*. Son travail a été réalisé au département de science politique de l'UQAM sous la direction des professeurs Christian Deblock et Pierre Fortin.

Le jury a été très fortement impressionné par la haute tenue de ce mémoire. Nicolas Zorn y fait la démonstration d'une remarquable rigueur intellectuelle et d'une non moins convaincante aptitude à construire une pensée forte. L'originalité de ce travail en impose. Son auteur y fait la preuve d'une admirable maîtrise des règles de l'art. Il conduit une démonstration qui le mène bien au-delà des exigences et des attentes habituellement définies pour un travail de maîtrise. Il faut saluer son audace et, plus encore, la rigueur qu'il a mises à définir un cheminement clair pour construire son analyse et fournir une démonstration convaincante.

La question de l'accroissement des inégalités soulève des enjeux aussi bien sociaux que théoriques et ce n'est pas le moindre des mérites de ce travail que de se tenir à égale distance des deux pôles de questionnement que dressent ces enjeux dans nos sociétés et dans la connaissance qu'on en peut construire. Nicolas Zorn prend de front la question de la concentration des revenus et il s'intéresse à ceux-là que les mouvements protestataires ont fait connaître en les désignant par la part et la place qu'ils occupent dans la distribution statistique : le 1 % les plus riches. Sa perspective est large et ambitieuse.

Partant du constat que les inégalités de revenus sont en hausse dans la plupart des pays de l'OCDE depuis les années 80, Nicolas Zorn souligne que deux tendances bien distinctes marquent néanmoins la progression des hauts revenus. En effet, les courbes de progression des hauts revenus ne sont pas les mêmes dans les pays développés non anglophones que celles que l'on observe dans les pays anglophones. Ces derniers ont connu une hausse nettement plus marquée. Inscrit dans l'Amérique anglophone le Québec participe-t-il de la tendance continentale ou se rapproche-t-il davantage de ce qu'on observe pour l'Europe et le Japon, à savoir une croissance plus modérée du 1 %? Et si oui, comment peut-on expliquer cette différence?

L'analyse de Nicolas Zorn va se déployer de façon très systématique dans une démarche comparative sans faille. Il dressera d'abord l'évolution du premier centile québécois de 1970 à 2008, pour ensuite entreprendre les comparaisons. Une telle démarche est extrêmement exigeante, car l'utilisation des statistiques fiscales sur de longues périodes requiert une méthodologie très méticuleuse. Et dès lors qu'il s'agit d'entreprendre des comparaisons internationales, le coefficient de difficulté est extrêmement élevé. La construction et la manipulation de statistiques fiscales aussi complexes sont remplies de chaussetrappes méthodologiques. Nicolas Zorn n'a pas fait les coins ronds, il a évité les pièges qui auraient pu lui faire la partie facile. Sa maîtrise de la littérature et sa capacité de saisir les limites des sources lui ont permis de soutenir une démonstration toute en nuances.

L'effort est considérable, très technique. L'analyse est solidement documentée, le propos nourri et confronté aux contributions scientifiques des meilleurs spécialistes de ces questions. Les Piketty, Atkinson et autres sont conviés à la discussion. Le résultat est convaincant : le Québec se distingue nettement du reste de l'Anglosphère, la progression du 1 % ressemble bien davantage à ce qui est observable en Europe et au Japon qu'à ce qu'on peut voir dans l'Anglosphère.

Le constat est établi au terme d'un parcours méthodologique classique, cherchant la réponse à ses questions par la validation d'une hypothèse générale dont la solidité est vérifiée par deux hypothèses secondaires visant à identifier les facteurs explicatifs les plus déterminants. L'auteur a le mérite de ne pas s'être laissé enfermer dans son approche empirique. C'est le recours aux théories institutionnalistes principalement qui permet de comprendre et d'expliquer les tendances statistiques.

L'évolution relativement modérée de la croissance des hauts revenus du 1 % au Québec – comme dans le reste du monde développé non anglophone – s'expliquerait principalement par les différences de modèles institutionnels. Normes sociales, taux de syndicalisation et institutions du marché du travail, système fiscal, etc. forment une architecture institutionnelle globale qui encadre la progression des inégalités et contient un tant soit peu les avancées du 1 %. On l'aura deviné ici, les travaux de Stiglitz et Krugman l'inspirent et confortent sa démarche.

Aussi Nicolas Zorn établit-il en conclusion de son travail : « Nous avons constaté que les Québécois dans leur ensemble ont amélioré leur sort, mais la croissance a principalement profité à ses mieux nantis depuis un quart de siècle » (p.100). Et ce fait, ici comme ailleurs, « va de pair avec la progression des inégalités et leur lot de problèmes économiques et sociaux ».

La démarche du mémoire a néanmoins permis d'établir que le Québec a « l'avantage de se distinguer de ses voisins d'Amérique du Nord par un niveau d'inégalités économiques moins élevé, un taux de pauvreté plus faible et des riches qui ne flirtent pas trop avec des excès injustifiables. » C'est là un atout précieux qui repose sur une configuration institutionnelle non seulement à sauvegarder, mais à enrichir. Et c'est la conclusion finale de ce travail : « Il n'existe aucune justification économique, sociale, morale et éthique à des niveaux excessifs d'inégalités. Une redistribution économique raisonnable est juste, soutenable et nécessaire ».

Le jury tenait à saluer haut et fort cette contribution intellectuelle qui déborde largement des cadres de l'exercice académique. Nicolas Zorn apporte au débat public un matériau d'une richesse inédite. Les résultats qu'il soumet ne peuvent être ignorés dans les discussions en cours sur ce que d'aucuns appellent la normalisation du Québec, sur une réorganisation de son architecture institutionnelle et de sa fiscalité qui aligneraient ses paramètres sur le modèle continental de l'Anglosphère.

Le jury a aimé la capacité de Nicolas Zorn de s'arracher au conformisme idéologique et au confort intellectuel qui font des dégâts considérables dans le débat social aussi bien que dans le travail scientifique. Dans une sphère comme dans l'autre, rien ne s'acquiert sans les lumières d'une pensée forte. Et c'est ce qui justifie que lui soit remis ce Prix de l'IRÉC 2014.

## **Une mention d'honneur**

Le jury a particulièrement apprécié le talent de chercheur, la grande érudition et le

très fort esprit de synthèse de Simon Vézina qui a réalisé un très beau travail d'histoire économique : *Henry C. Carey et le système américain d'économie contre l'impérialisme du libre-échange britannique : Son passage au New York Tribune*. Son travail a été réalisé au département d'histoire de l'Université de Montréal sous la direction du professeur François Furstenberg.

Partant de ce qui pourrait être vu, superficiellement, comme une seule préoccupation d'hyperspécialisation, le mémoire de Simon Vézina ouvre, bien au contraire, de formidables horizons de connaissance de l'histoire économique générale et, surtout, d'histoire de la pensée économique. Le mémoire revient sur la contribution d'un auteur qui fut en son temps réputé comme l'un des plus brillants penseurs de l'économie américaine. Auteur au parcours singulier, polémiste redoutable, mais surtout remarquable analyste et théoricien de l'économie, Henry C. Carey a été quelque peu oublié, son œuvre n'étant plus très fréquenté, sinon que par les érudits et les spécialistes de l'histoire économique du 19<sup>e</sup> siècle.

C'est tout le mérite de Simon Vézina que de réussir à le tirer des catégories intellectuelles où l'histoire l'a cantonné pour nous faire découvrir toute la richesse de sa pensée et la portée encore et toujours pertinente de son travail. Ce mémoire, en effet, est un instrument fort utile pour comprendre certains des enjeux soulevés par les débats en cours sur les mérites du libre-échange et les effets de la mondialisation.

Henry C. Carey s'est illustré comme un théoricien et un farouche défenseur du système américain d'économie, cette doctrine qui a opposé aux théories et aux pratiques du libre-échange des thèses affirmant le caractère émancipatoire du protectionnisme et de l'intervention de l'État. Le débat théorique s'est construit autour des thèses d'Adam Smith; le débat politique s'est défini dans le rapport des États-Unis à l'Angleterre, dans la place qu'il fallait faire à l'industrialisation dans la construction de l'économie américaine.

Carey soutient que la prospérité et le bien commun sont mieux servis par des mesures économiques qui structurent la vie de la nation autour de la diversification, de l'industrialisation et d'un commerce de produits finis. Il s'oppose à cette prétention de l'Angleterre de devenir l'atelier du monde en reposant sur une division internationale du travail où les pays sont spécialisés dans le rôle de fournisseurs de matières premières. Pour Carey, le libre-échange anglais n'est que la continuation sous une autre forme et par d'autres moyens de la politique coloniale.

Menant une critique rigoureuse des thèses d'Adam Smith – en particulier celles des avantages comparatifs et de la division internationale du travail — Carey, se fait observateur implacable des pratiques commerciales de l'Angleterre, principal partenaire commercial des États-Unis. Il mène la bataille sur le terrain concret de la politique américaine et des thèses économiques qui la nourrissent, en particulier celles qui confortent le Sud esclavagiste féru de libre-échange et d'exportation de coton brut.

Le mémoire de Simon Vézina nous donne à lire une passionnante chronique de ces débats qui opposent les partis sur la question de l'esclavage, sur celle des tarifs et du protectionnisme, sur le rôle de l'agriculture et de ses liens avec l'industrialisation, sur

la division internationale du travail, etc. Aux ouvrages d'histoire, le mémoire apporte l'éclairage d'une compilation inédite des articles de Carey dans le New York Tribune, le journal le plus influent de l'époque, compilation qui est mise en valeur par un très rigoureux travail d'analyse et de reconstitution des termes des divers débats auxquels a participé Henry C. Carey.

À elle seule cette compilation suffirait à faire de ce mémoire un travail remarquable. Mais le jury a tenu à souligner la maîtrise conceptuelle dont fait preuve Simon Vézina pour faire valoir la contribution théorique de Carey dans le corpus de la science économique, pour bien cerner les enjeux des débats et pour mieux mettre en valeur la remarquable clairvoyance de ce polémiste-théoricien. L'évolution de l'économie américaine aussi bien que celle de la pensée économique peuvent et doivent être lues autrement à la lumière des travaux de cet économiste que ce mémoire aide à redécouvrir.

On ne peut qu'être d'accord avec le constat qui s'impose à Simon Vézina à propos de la justesse du point de vue de Carey sur l'industrialisation et le protectionnisme. Son mémoire rappelle avec éloquence « que les États-Unis au 19<sup>e</sup> siècle n'optèrent pas pour la politique économique préconisée aujourd'hui, ce qui ne les empêcha pas de devenir la première puissance économique mondiale »

Ce mémoire apporte des matériaux de connaissance qui n'éclairent pas seulement le passé et l'évolution des idées, il donne à penser le présent. C'est pourquoi le jury tenait à lui accorder une mention d'honneur.

## **Une mention d'honneur**

Le jury tenait également à souligner l'excellente tenue du mémoire réalisé par Étienne Turgeon Pelletier *La géographie du dollar et la Chine*. Son travail a été réalisé au département de géographie de l'Université de Montréal sous la direction du professeur Rodolphe De Konink.

Les questions monétaires sont fort complexes et les analyses portant sur elles ne sont pas seulement pléthoriques, elles sont très largement dominées par un courant d'analyse économique, le monétarisme, qui façonne aussi bien les discours académiques que les politiques des États et le cadre des échanges internationaux. Il fallait une détermination certaine et un brin d'audace pour entreprendre un mémoire de maîtrise qui se donne pour tâche de comprendre les dilemmes de la Chine dans l'ordre monétaire international en adoptant un point de vue critique.

L'entreprise a convaincu le jury des talents et des compétences d'Étienne Turgeon Pelletier pour traiter son sujet avec toute la maîtrise des règles de l'art. Il a choisi d'inscrire son mémoire dans le courant des études de géoéconomie où les dimensions culturelles et institutionnelles sont prédominantes dans l'analyse de la monnaie et des stratégies qui déterminent ses usages tels qu'ils s'expriment dans la politique monétaire et la structure des échanges entre les pays.

Sa démarche est rigoureuse et systématique. Elle témoigne d'une bonne



compréhension de la dynamique créée par l'hégémonie complète du dollar américain comme monnaie de référence, hégémonie qui leur donne un accès tout à fait disproportionné aux ressources de la planète entière. Cette hégémonie façonne entièrement le marché des changes et place les banques centrales des divers pays dans une double contrainte à peu près incontournable : soutenir le dollar pour maintenir le système, en acquérir des quantités astronomiques pour solvabiliser la demande pour leurs exportations.

La Chine est tout à fait captive de cette double contrainte, elle qui possède une part importante de la dette américaine et qui se trouve à la fois dépendante du marché américain pour exporter les biens dont la production est essentielle à sa croissance. Étienne Turgeon Pelletier s'emploie à cerner l'espace stratégique que la Chine tente de se donner pour essayer, à moyen terme, de s'affranchir de ce carcan de la dollarisation complète du système des échanges.

Bien documentée, sa démarche repose sur une grille d'analyse à trois variables qui font l'objet d'autant de chapitres. Analyse de la composition des valeurs de réserve, étude des changements dans les rapports commerciaux et, finalement, analyse des exigences stratégiques que pose à la Chine un véritable effort pour sortir du cadre de dollarisation.

La démonstration est bien conduite : la Chine demeurera captive pour encore longtemps, même si elle a réussi à s'imposer comme un acteur régional important en Asie. La structure de son régime et la nature des tensions internes que génère son modèle de développement centré sur l'exportation rendent très difficile le redéploiement de son économie — et de sa politique monétaire — sur un modèle de croissance autocentrée, reposant davantage sur l'augmentation de la demande intérieure. Les adaptations qu'il lui faudrait faire au sujet des salaires, de la sécurité sociale, du droit du travail, etc. placent le régime dans des dilemmes, pour ne pas dire des contradictions, très difficiles à résoudre.

Les discussions sur les enjeux entourant la réévaluation du yuan, sur les impacts d'une telle révision sur les changes comme sur les exportations, ses effets sur l'organisation de la demande intérieure sont bien documentés et rendus de manière captivante. Les considérations techniques abondent, mais elles n'atteignent pas le propos.

Le jury a apprécié cet effort d'analyse et tenait à encourager le recours à un point de vue critique capable de bien faire ressortir les intérêts des acteurs et la logique que ces derniers imposent non seulement à la conduite de leurs échanges, mais aussi à la configuration des institutions qui les portent et les encadrent.

Ce mémoire contribue à mieux faire comprendre ce qu'il en est pour la Chine et pour l'Asie et, du coup, pour l'ordre du monde.

**21 mai 2015**